

212C0547

FR0000050916-OP007-E02-A02

26 avril 2012

Ouverture et calendrier de l'offre publique visant les titres de la société.

SILIC

(Euronext Paris)

Le 24 avril 2012, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique visant les actions et les obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (« Ornanes »)¹ de la société SILIC, déposée par BNP Paribas et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, agissant pour le compte de la société anonyme Icade² (cf. Décision & Information 212C0533 du 24 avril 2012).

La note d'information de la société Icade (visa n°12-179 du 24 avril 2012) et la note en réponse de la société SILIC (visa n°12-180 du 24 avril 2012) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 232-2 du règlement général, l'offre publique sera ouverte **du 27 avril au 1^{er} juin 2012 inclus**.

Nyse Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ « Ornane » 2,50% 2017 (cf. prospectus ayant reçu le visa n°10-386 en date du 3 novembre 2010).

² Contrôlée au plus haut niveau par la Caisse des dépôts et consignations par l'intermédiaire de la société Holdco SIIC (cf. notamment D&I 212C0033 du 5 janvier 2012).